



NEWSLETTER

ASF

#BienInformés

ÉDITO

UNE RENTRÉE SOCIALE SOUS HAUTE TENSION

Affaire du fichage des salariés de la DRE Centre-Auvergne, impact de la réforme des retraites sur les personnes en CET, nouvelle mobilisation syndicale pour le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires... **les sujets en cette rentrée 2023 ne manquent pas** et la **CFDT** sera comme à son habitude présente pour les salariés. Mais avant de se lancer dans ces nouveaux combats, revenons un instant sur l'été mouvementé que nous avons connu. Entre les grèves au péage et une QVT vécue par beaucoup comme une offense, aux vues des piètres propositions de la direction, la tension en interne est palpable...

C'était **LA NÉGOCIATION** à ne pas manquer pour les organisations syndicales.

L'accord relatif à la Qualité de Vie au Travail (QVT), marqueur ô combien important pour la direction en termes d'affichage sur la qualité du dialogue sociale à l'intérieur de l'entreprise, est passé ! La CFDT fidèle à ses principes d'indépendance vis-à-vis de la Direction et ses exigences en termes de Qualité de Vie au Travail n'a pas baissé la tête et n'a, de ce fait, pas signé cet accord. Tout le monde ne peut pas en dire autant... Nous aurions alors pu nous inscrire dans une logique d'opposition « stérile » en déposant, en pleine période estivale, un préavis de grève mais rajouter de la tension à la tension, n'est pas le genre de la maison !

Une entrevue avec la direction, aussi peu fructueuse qu'elle l'a été, nous a cependant permis de mettre un pied dans la porte que nous ne nous priverons pas de remettre dans une logique de co-construction productive.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter une bonne rentrée 2023/2024, avec en toile de fond les élections professionnelles des CSE arrivant à grands pas et une CFDT plus que jamais combative à vos côtés !



A LA UNE

UN ACCORD QVT AU RABAIS... SUR LE DOS DES SALARIÉS !

Depuis fin 2021 (échéance de l'ancien accord **Qualité de Vie au Travail**), pas moins de 3 projets d'accord **QVT** ont été proposés sans obtenir de signature syndicale majoritaire. Mi-juillet 2023, **ayant besoin de cet accord en termes d'affichage**, la Direction ASF a finalement réussi par convaincre les syndicats FO, UNSA et CFE-CGC de parapher cette convention pourtant en-deçà de celle signée par la **CFDT** en 2018.

Dans ce 1^{er} accord QVT ASF, nous considérons qu'il s'agissait d'une 1^{ère} pierre qui avait alors le mérite de reconnaître financièrement l'implication des salariés par une gratification de l'ancienneté via la 2^{ème} **médaille du travail** : pourquoi la supprimer dans ce nouvel accord ? Pourquoi même ne pas valoriser les 3^{ème} et 4^{ème} médaille ? C'était l'occasion pour la Direction de reconnaître le fidèle investissement de ses collaborateurs car oui, **la reconnaissance fait partie intégrante d'une bonne QVT !**

Révolution ambitieuse à l'époque, le **télétravail** était également intégré dans ce 1er accord QVT : pourquoi ne pas se donner les moyens de cette organisation moderne du travail avec des dispositifs novateurs pour accompagner le télétravail devenu un enjeu sociétal depuis la crise COVID ?

La **CFDT** a fait des propositions concrètes, rares sont celles retenues par la Direction.

Comment faire abstraction du manque d'effectifs, du manque de matériel opérationnel ? Comment ne pas tenir compte du manque de reconnaissance au travail, des conditions de travail qui se dégradent continuellement ? **Devions-nous alors ratifier un accord moins favorable ?**

Consciente de cette réalité, la **CFDT** a demandé une entrevue à la Direction ASF au début de l'été. Nous avons pu échanger sans tabou. Mais de sa tour d'ivoire, semblant découvrir certaines situations, la Direction est restée arcboutée sur ses statistiques forcément favorables. Elle a ensuite pointé les préavis de grève CGT...qui seraient seuls responsables de la situation compliquée de la filière péage.

Personne n'est dupe. Si elle ne partage pas la forme (les différents préavis CGT de « complaisance » démontrent que rien n'est réglé pour autant), la **CFDT soutient et porte les mêmes revendications : oui, il faut remplacer les départs dans les filières en souffrance et donner les moyens matériels suffisants (...et opérationnels) pour travailler correctement, c'est désormais une nécessité absolue.**

Des annonces ont été faites : celle d'embaucher 5% des effectifs en contrat de professionnalisation ou d'alternance suffira-t-elle à redresser la situation ? La **CFDT** n'est en tout cas pas convaincue que l'autre promesse de recruter des « TMO péage » suffise à régler la situation dans la filière péage !...



Cette négociation QVT reflète à elle seule le contexte social actuel de l'entreprise : nos dirigeants n'ont que leur dogme budgétaire en tête avec des conséquences de plus en plus alarmantes sur le quotidien des salariés

SIGNATURE DE L'AVENANT SBAG (Salaire de Base Annuel Garanti)

Après une négociation plutôt constructive, la **CFDT** a signé cet été l'avenant à la convention SBAG ASF. **Cet accord majoritaire permettra aux nouveaux embauchés de s'appuyer sur une grille actant un salaire de base minimum garanti.** Une revalorisation de +5% est ainsi actée pour les classes A à E et de +3% pour les classes F à P.

L'accord s'applique rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2023, ce qui impactera favorablement une centaine de salariés ASF nouvellement embauchés ainsi que les futurs recrutements.



Les actus de la rentrée

FICHAGE DES SALARIÉS DE LA DRE CENTRE-AUVERGNE

UNE AUDIENCE ATTENDUE PAR LES PRINCIPAUX CONCERNÉS

En juin 2020, la **CFDT** a porté plainte dans l'affaire du fichier mentionné dans un article de **Médiapart** publié en février 2020 dans lequel étaient reportés des commentaires et annotations sur des salariés de la DRE Centre-Auvergne. L'enquête a été longue et pénible pour ces salariés ; une audience se tiendra enfin le 2 octobre 2023 au tribunal judiciaire de BRIVE, nous vous tiendrons informés de l'issue.

IMPACT DE LA RÉFORME DES RETRAITES POUR LES SALARIÉS EN CET

SOYONS VIGILANTS

Comme dénoncée unanimement en intersyndicale, la récente réforme des retraites est injuste et mal ficelée. C'est ainsi que certains salariés ayant activé leur **Compte Epargne Temps** fin de carrière vont devoir faire un choix :

- ✓ **Revenir travailler** quelques mois afin d'atteindre sa nouvelle date de départ en retraite.
- ✓ **Épargner des droits disponibles** à la suite du CET, droits que le salarié n'aurait pas totalement activé lors de son départ.
- ✓ **Lissage du CET** : le salarié n'est plus à 100%, il peut partir sur une rémunération à 90%, 80% Voir jusqu'à 50% pour doubler la mise en temps !
- ✓ **Pouvoir épargner par anticipation sur le CET** une partie des primes intéressement et participation qui sera versée en 2024. La partie épargnée ne serait en revanche pas abondante.

Les services RH ont déjà commencé à contacter les salariés concernés afin de gérer au cas par cas chaque situation. Un panachage des diverses mesures évoquées ci-dessus reste possible. Vos représentants **CFDT** restent à votre disposition si

MOBILISATION INTERSYNDICALE DU 13 OCTOBRE

MOBILISONS-NOUS CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR LES SALAIRES ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

Alors que **les profits explosent dans la plupart des grandes entreprises**, plus que jamais un meilleur partage de la richesse produite est impératif. Cette juste répartition nécessaire, au profit des salariés, constitue également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. **Une journée de mobilisation est ainsi prévue le 13 octobre** dans toute la France.

La CFDT ASF s'inscrit pleinement dans ces revendications en réaffirmant ses demandes de redistribution au combien importante dans le contexte actuel et au regard des surprofits générés par l'entreprise en 2022 !



Dans l'œil de la CFDT

PARTAGE DE LA VALEUR

Quand la direction engagera-t-elle une vraie négociation sur ce sujet ? Bien sûr, les salariés bénéficient (légalement) de la participation et de l'intéressement (fruits de leurs efforts) mais au vu des résultats financiers excellents de l'entreprise, celle-ci doit redistribuer davantage... **Comment la direction compte-t-elle faire bénéficier les salariés de ces résultats à la hauteur des bénéfices dégagés ?** Les prochaines négociations annuelles sur les salaires seront révélatrices de l'état d'esprit.



SÉCURITÉ



Malgré les intenses campagnes de communication menées tout l'été les heurts de fourgons continuent de progresser. Le bilan ne s'améliore toujours pas, au contraire. Il faut intensifier nos actions et revoir nos moyens, être plus innovants. Ne pas se résigner et être fatalistes. Ne faut-il pas aussi s'interroger sur l'angle retenu pour ces campagnes de communication et trouver d'autres thèmes impliquants de manière positive nos clients ?

POLITIQUE DE FILIALISATION



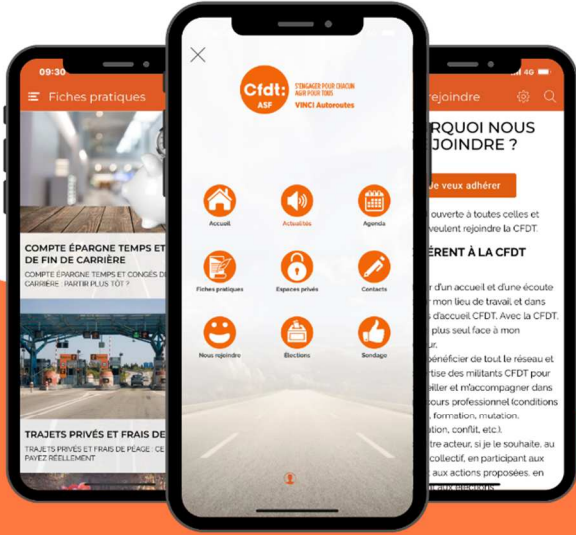
Ulys, Solarvia, Cyclope, SPTF, Viavéis... les filiales ou entités (les statuts varient et ne sont pas très clairs) se multiplient. Avec autant de contrats différents (contrat Ulys et non ASF). **Au-delà du transfert de nos compétences vers ces filiales quelles conséquences pour les salariés embauchés dans ces structures** qui œuvrent pour VINCI Autoroutes mais sans pour autant bénéficier des acquis ?

**TÉLÉCHARGEZ
VOTRE
APPLICATION !**



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
VINCI Autoroutes**

1
**Activez les notifications pour
être informé par la
CFDT ASF !**



Ne pas jeter sur la voie publique.



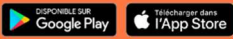
**S' ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Dans un but non-avoué d'affaiblir les Organisations Syndicales, la Direction ASF a dénoncé la convention du Droit Syndical en juin 2022.

Depuis cette date, vos représentants fonctionnent difficilement avec le minimum légal pour couvrir 2700 km de réseau ASF.

Afin de garder un lien essentiel pour maintenir vos droits, nous vous proposons de télécharger gratuitement et anonymement notre application (via le QR CODE au recto) : elle vous permettra de rester informé sur l'actualité ASF, sur les négociations en cours et de pouvoir nous contacter si besoin.

Téléchargez ici !



Une application pour :

- nous **contacter**
- vous **informer**
- être **plus proche** de vous

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT**



**DU 14 AU 23
NOVEMBRE 2023**



www.cfdt-asf.com



[@cfdt_asf](https://twitter.com/cfdt_asf)



App CFDT ASF